



Litige accident de voiture

Par **archy**, le **31/07/2008** à **18:14**

bonjours a tous

voila ma copine a eu un accident de voiture .Elle tournait a gauche lorsqu'une moto double un camion ce trouvant juste derriere elle.il finit dans l'arriere de sa voiture.Apres envoit du constat l'assurance nous anonce que c'est du 50-50.Comment cela est il possible alors qu'il doublait sur ligne blanche et que c'est lui qui vient la percuter de plus dans une zone industriel limite a50.que pouvons nous faire ,l'assurance ne doit elle pas nous defendre au lieu de faire des arrangements avec l'assurance adverse?

Par **jeetendra**, le **01/08/2008** à **20:47**

bonsoir, y a t'il des témoins de l'accident qui peuvent corroborer vos dires, un constat dressé par la police ou la gendarmerie, cordialement